



EXTRAIT

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU DU JEUDI 22 JANVIER 2026

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 22 janvier 2026 à 14h08, à la Salle du Conseil, au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

### Présents :

<b>M. Yannick BOUBÉE</b>	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental – Conseiller Municipal d'Aureilhan
<b>M. Jean GLAVANY</b>	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
<b>M. Manuel ESPEJO</b>	Représentant CAF
<b>Mme Sylvie PORTEJOIE</b>	Représentante l'INDECOSA CGT

### En visioconférence :

<b>Mme Virginie SIANI-WEMBOU</b>	Conseillère Départementale
<b>M. Laurent LAGES</b>	Vice-Président du Conseil Départemental donne pouvoir à M GLAVANY

### Carence

<b>En attente nomination</b>	Représentant de l'ADIL
------------------------------	------------------------

### Assistaient à cette réunion :

<b>M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT</b>	Directeur Général de l'OPH 65
<b>Mme Pascale PEREZ</b>	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

**CASTELNAU-MAGNOAC – LOTISSEMENT CARROLE –  
ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS – DEMANDE  
D'AUTORISATION D'EMPRUNT SANS PREFINANCEMENT**

**PRESENTATION :**

Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 991 947 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement d'une opération d'acquisition en VEFA de 10 logements, les Jardins de Castelnau-Magnoac, lotissement Carrole 65230 Castelnau-Magnoac.

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Directeur Général est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé de 3 Lignes du Prêt pour un montant total de 991 947 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt 1**

Ligne du Prêt :	PLS Foncier
Montant :	206 914,00 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1,11 %. <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt :	PLS
Montant :	320 717,00 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1,11 %. <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 3

Ligne du Prêt :	CPLS
Montant :	464 316,00 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1,11 %. <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

**Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité, le Directeur Général à :**

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Certifié exécutoire le 23 JAN. 2026  
 Nom/Prénom :  
 Qualité :  
 Cachet et signature :

Publié le :

23 JAN. 2026

